

ASSOCIATION APRES-GE  
Chambre de l'économie sociale et solidaire

GENEVE

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION  
SUR LE CONTROLE RESTREINT  
ET ETATS FINANCIERS  
AU 31 DECEMBRE 2015

Rapport de l'organe de révision  
sur le contrôle restreint  
à l'Assemblée générale ordinaire des membres de  
l'Association APRES-GE,  
Chambre de l'économie sociale et solidaire  
Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) l'Association APRES-GE, Chambre de l'économie sociale et solidaire pour l'exercice 2015 arrêté au 31 décembre 2015.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité Directeur alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

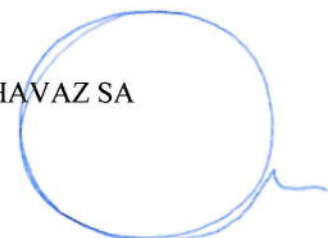
Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Carouge, le 11 mai 2016

FIDUCIAIRE CHAVAZ SA



Denis Keller  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable



Christian Chavaz  
Expert-réviseur agréé

Annexes : comptes annuels 2015 présentant  
un total de bilan de CHF 339'992.05

**APRES-GE - Chambre de l'économie sociale et solidaire**  
**Bilan**  
**Pour l'exercice clos au 31 décembre 2015**  
(avec indications comparatives relatives à l'exercice précédent)

	Note	<b>Au 31.12.2015</b>	<b>Au 31.12.2014</b>
<b>Actifs</b>			
<b>Actifs circulants</b>			
Liquidités	4	117'599.69	282'632.71
Débiteurs	5	35'691.61	16'421.70
Débiteurs des entrepreneurs salariés	6	35'917.24	31'080.03
Charges payées d'avance	7	4'233.63	91'744.27
Produits à recevoir	7	116'209.55	94'079.70
Produits à recevoir des entrepreneurs salariés	6	6'593.98	–
<b>Total actifs circulants</b>		<b>316'245.70</b>	<b>515'958.41</b>
<b>Actifs immobilisés</b>			
Garanties et cautions (y compris entrepreneurs salariés)	8	21'512.35	21'492.15
Immobilisations incorporelles des entrepreneurs salariés	6	2'234.00	4'467.00
<b>Total actifs immobilisés</b>		<b>23'746.35</b>	<b>25'959.15</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>339'992.05</b>	<b>541'917.56</b>
<b>Passifs</b>			
<b>Fonds étrangers</b>			
<b>Fonds étrangers à court terme</b>			
Créanciers divers		11'794.75	19'455.60
Créances envers les entrepreneurs salariés	6	16'289.43	23'590.24
Créanciers charges sociales		34'145.92	11'382.10
Salaires à payer entrepreneurs salariés	6	–	17'740.65
TVA due		10'567.67	12'006.18
Charges à payer	9	16'906.12	20'798.14
Charges à payer entrepreneurs salariés	6	1'707.52	–
Produits reçus d'avance	9	1'185.50	1'185.50
Comptes courants avec les entrepreneurs-salariés	6	93'567.50	98'517.05
<b>Total fonds étrangers à court terme</b>		<b>186'164.41</b>	<b>204'675.46</b>
<b>Total fonds étrangers</b>		<b>186'164.41</b>	<b>204'675.46</b>
<b>Fonds affectés par donateurs ou recettes propres aux fonds</b>			
Fonds affecté projet Essaim		–	46'432.02
Fonds affecté projet Visibilité et renforcement de l'ESS		30'000.00	30'000.00
Fonds affecté projet Interreg		–	–
Fonds affecté projet PEC		–	73'763.91
Fonds affecté étude statistique		–	13'000.00
<b>Total fonds affectés</b>		<b>30'000.00</b>	<b>163'195.93</b>
<b>Fonds propres</b>			
Résultats reportés		174'046.17	146'754.48
Résultat de l'exercice		-50'218.53	27'291.69
<b>Total fonds propres</b>		<b>123'827.64</b>	<b>174'046.17</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>339'992.05</b>	<b>541'917.56</b>

**APRES-GE - Chambre de l'économie sociale et solidaire**  
**Compte de résultat**  
**pour l'exercice clos le 31 décembre 2015**  
(avec indications comparatives relatives à l'exercice précédent)

	Note	Comptes 2015	Comptes 2014
<b>Produits</b>			
<u>Contributions des collectivités publiques</u>			
Etat de Genève		625'779.00	587'780.24
Ville de Genève		350'000.00	372'000.00
Confédération		-	23'047.00
CCGC & OCE, aide à l'emploi		10'308.45	29'883.95
Subvention en nature ville de Genève		1'320.00	-
<b>Total contributions des collectivités publiques</b>		<b>987'407.45</b>	<b>1'012'711.19</b>
<u>Dons et contributions privées</u>			
Contributions Fondation CH pour projet PEC		31'963.02	-
Dons privés		-	2'380.00
<b>Total dons fondations</b>		<b>31'963.02</b>	<b>2'380.00</b>
<u>Autres produits</u>			
Cotisations membres		56'450.65	52'739.96
Revenus de ventes et prestations		77'643.17	92'528.70
Revenus des entrepreneurs salariés	6	545'214.40	420'044.67
Dissolution de provision		-	7'557.84
Produits et recettes diverses		6'716.82	11'478.89
Revenus financiers		539.63	756.84
<b>Total autres produits</b>		<b>686'564.67</b>	<b>585'106.90</b>
<b>Total produits</b>		<b>1'705'935.14</b>	<b>1'600'198.09</b>
<b>Charges</b>			
<u>Charges de personnel</u>			
Salaires		1'209'896.25	1'030'462.35
Charges sociales		168'695.60	144'958.45
Autres charges de personnel		44'710.39	20'868.83
Remboursements des assurances		-35'399.10	-22'952.30
<b>Total charges de personnel</b>		<b>1'387'903.14</b>	<b>1'173'337.33</b>
<u>Frais généraux</u>			
Achats entrepreneurs salariés	6	26'241.13	31'372.82
Honoraires		199'647.77	123'566.13
Frais de locaux		117'870.20	122'288.11
Frais administratifs		78'060.06	61'244.78
Frais d'événements		29'761.76	12'368.50
Frais de promotion et de représentation		41'470.33	43'166.80
Constitution de provision ou correction d'actifs		7'441.39	-
Comptes courants avec les entrepreneurs salariés	6	-4'949.55	-1'080.00
Amortissements entrepreneurs salariés	6	2'233.00	2'233.00
Charges financières		3'670.37	8'611.95
<b>Total frais généraux</b>		<b>501'446.46</b>	<b>403'772.09</b>
<b>Total charges</b>		<b>1'889'349.60</b>	<b>1'577'109.42</b>
<b>Résultat net, avant résultat des fonds</b>		<b>-183'414.46</b>	<b>23'088.67</b>
Attributions aux fonds		-	-13'000.00
Utilisation des fonds		133'195.93	17'203.02
<b>Résultat net</b>		<b>-50'218.53</b>	<b>27'291.69</b>

**APRES-GE - Chambre de l'économie sociale et solidaire**  
**Résultats sectoriels**

2015	Après général	Programme PPE+	Essaim - Incubateur	Ruche - Co-working	Formation ESS	InterReg	Maison de l'ESS	Projet PEC	Entrepreneurs salariés	Elimination ch./prod.int.	Total
<b>Produits</b>											
	660	625'779	360'968	0	0	0	0	31'963	0	0	1'019'370
Contributions des collectivités publi											
Autres produits	70'575	0	37'059	0	0	0	28'164	0	550'767		686'565
Produits internes	13'960	0	52'475	0	0	0	0	0	5'927	-72'362	0
<b>Total produits</b>	<b>85'195</b>	<b>625'779</b>	<b>450'502</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>28'164</b>	<b>31'963</b>	<b>556'694</b>	<b>-72'362</b>	<b>1'705'935</b>
<b>Charges</b>											
Achats	0	34'300	1'052	0	0	0	0	92'644	26'241	0	154'237
Charges de personnel	88'213	491'274	383'748	0	0	0	0	1'054	423'614	0	1'387'903
Frais généraux	42'772	98'607	114'717	0	0	369	32'755	0	59'269	0	348'490
Autres charges	5	238	298	0	0	0	0	3'083	-4'906	0	-1'280
Charges internes	2'956	1'360	1'611	0	0	0	0	13'960	52'475	-72'362	1
<b>Total charges</b>	<b>133'946</b>	<b>625'779</b>	<b>501'427</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>369</b>	<b>32'755</b>	<b>110'741</b>	<b>556'694</b>	<b>-72'362</b>	<b>1'889'349</b>
<b>Résultat net, avant résultat des</b>	<b>-48'751</b>	<b>0</b>	<b>-50'925</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-369</b>	<b>-4'591</b>	<b>-78'778</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-183'414</b>
Attributions aux fonds	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Utilisation des fonds	13'000	0	46'432	0	0	0	0	73'764	0	0	133'196
<b>Résultat net</b>	<b>-35'751</b>	<b>0</b>	<b>-4'493</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-369</b>	<b>-4'591</b>	<b>-5'014</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-50'218</b>

**APRES-GE - Chambre de l'économie sociale et solidaire §**  
**Variations des Fonds affectés**

**2015**

	<b>Au 1.1.</b>	<b>Attributions</b>	<b>Utilisations</b>	<b>Transferts</b>	<b>Au 31.12</b>
<b><u>Fonds affectés</u></b>					
Etude Statistique	13'000.00	-	-13'000.00	-	-
Projet Essaim	46'432.02	-	-46'432.02	-	-
Projet Visibilité et renforcement de l'ESS	30'000.00	-	-	-	<b>30'000.00</b>
Projet InterReg	-	-	-	-	-
Projet PEC	73'763.91	-	-73'763.91	-	-
<b>Total fonds affectés</b>	<b>163'195.93</b>	<b>-</b>	<b>-133'195.93</b>	<b>-</b>	<b>30'000.00</b>

**Au 1.1. Attributions Utilisations Transferts Au 31.12**

**2014**

	<b>Au 1.1.</b>	<b>Attributions</b>	<b>Utilisations</b>	<b>Transferts</b>	<b>Au 31.12</b>
<b><u>Fonds affectés</u></b>					
Etude Statistique	-	13'000.00	-	-	<b>13'000.00</b>
Projet Essaim	50'543.82	-	-4'111.80	-	<b>46'432.02</b>
Projet Visibilité et renforcement de l'ESS	30'000.00	-	-	-	<b>30'000.00</b>
Projet InterReg	11'180.09	-	-11'180.09	-	-
Projet PEC	75'675.04	-	-1'911.13	-	<b>73'763.91</b>
<b>Total fonds affectés</b>	<b>167'398.95</b>	<b>13'000.00</b>	<b>-17'203.02</b>	<b>-</b>	<b>163'195.93</b>

APRES-GE - Chambre de l'économie sociale et solidaire

**GENEVE**

Tableau de flux de trésorerie

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2015

(avec indications comparatives relatives à l'exercice précédent)

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
<b>Flux financiers provenant de l'activité d'exploitation</b>		
Résultat net de l'exercice	-50'218.53	27'291.69
Amortissement d'immobilisations corporelles	2'233.00	2'233.00
Diminution/(Augmentation) créances d'exploitation	-24'107.12	41'680.78
Diminution/(Augmentation) comptes de régularisation actif	65'380.79	-22'100.30
Augmentation/(Diminution) dettes à court terme	-11'377.00	-45'852.38
Augmentation/(Diminution) comptes de régularisation passifs	-8'841.57	-58'459.95
<b>Total flux financiers provenant de l'activité d'exploitation</b>	<b>-26'930.43</b>	<b>-55'207.16</b>
<b>Flux financier provenant de l'activité d'investissement</b>		
(Investissements)/désinvestissements en immobilisations financières	-20.20	5'579.00
(Investissements)/désinvestissements en immobilisations corporelles	-	-6'700.00
<b>Total flux financier provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>-20.20</b>	<b>-1'121.00</b>
<b>Flux financier provenant de l'activité de financement</b>		
Augmentation /(diminution) des dettes à long terme	-	-
Augmentation/(Utilisation) des fonds affectés	-133'195.93	-4'203.02
<b>Total flux financier provenant de l'activité de financement</b>	<b>-133'195.93</b>	<b>-4'203.02</b>
<b>Total variation des liquidités</b>	<b>-160'146.56</b>	<b>-60'531.18</b>
Liquidités au début d'exercice	282'632.71	343'163.89
Liquidités en fin d'exercice	122'486.15	282'632.71

**Chambre de l'économie sociale et solidaire, APRÈS-GE**  
**Annexes aux États financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2015**  
Tous les montants sont en CHF

## 1) Présentation

La Chambre de l'économie sociale et solidaire, APRÈS-GE est une association à but non lucratif basée à Genève et régie par les dispositions des articles 60 et suivants du code civil suisse. Elle a pour buts :

- 1) de développer un réseau entre les organisations de l'économie sociale et solidaire, particulièrement celles de la région genevoise;
- 2) d'organiser les Rencontres de l'économie sociale et solidaire, manifestation publique à l'intention des organisations de l'économie sociale et solidaire, des pouvoirs publics et de toutes les personnes ou organisations intéressées par l'économie sociale et solidaire;
- 3) de mettre sur pied toute autre activité liée au développement de l'économie sociale et solidaire.

## 2) Organisation

L'Assemblée Générale est le pouvoir suprême de l'association.

Elle élit un comité ainsi que les contrôleurs aux comptes ou/et les réviseurs

Le comité est composé de

Mme Carole Zraggen Linser, présidente  
M. Christophe Dunand, secrétaire  
M. Michel Pluss  
M. Jérôme Laederach  
M. Quentin Mathieu  
M. Eric Rossiaud, trésorier  
Mme Shantala Dishon  
M. René Longet  
Mme Sandrine Meyer-Chanson  
M. Grégory Chollet  
M. Claude Mudry  
M. Rolin Wavre

Les membres du comité ne sont pas rémunérés.

Le comité désigne les personnes dont la signature engage l'association.

L'organe de révision est la Fiduciaire Chavaz SA à Carouge.

## 3) Principes comptables

Les principes comptables appliqués sont ceux définis par le Code des obligations (titres 32: de la comptabilité commerciale).

### a) Poste du bilan

Les liquidités sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Les débiteurs et créanciers sont portés au bilan à leur valeur nominale sur la base des factures émises/reçues par l'association pour des prestations réalisées à la date de boucllement.

Les comptes de régularisation (transitoires) sont déterminés selon le principe de la délimitation des charges et des produits sur l'exercice concerné.

### b) Revenus et charges

Les revenus et les charges sont enregistrés selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations ou événements générateurs surviennent, et non pas en fonction des flux financiers.

Les dons et subventions collectés sont reconnus dans le compte de résultat lorsqu'ils sont dans le pouvoir de disposition de l'association.



#### c) Fonds affectés

Les fonds affectés sont des dons ou subventions reçus pour un but déterminé par des tiers et soumis à une restriction d'utilisation. Ils sont comptabilisés en revenus puis affectés au passif dans la rubrique "fonds affectés" par la comptabilisation d'une "charge d'attribution aux fonds affectés". Ils sont reconnus en revenus l'année où sont encourues les dépenses ainsi financées par la comptabilisation d'une "utilisation de fonds affectés".

#### 4) Liquidités

Les liquidités sont composées de la manière suivante :

	31.12.15	31.12.14
Caisse principale	210.70	4.30
Caisse Euros	0.00	39.40
PostFinance	86'954.25	165'390.86
PostFinance (Projet-PEC)	0.00	19.59
PostFinance (Projet-PEC) EUR	8'905.24	17'971.36
PostFinance (GEchangES)	0.00	1'152.15
Banque Raiffeisen - compte courant	16'807.49	85'687.61
Banque Raiffeisen - compte société	4'722.01	12'367.44
<b>Total</b>	<b>117'599.69</b>	<b>282'632.71</b>

#### 5) Débiteurs

Le poste débiteurs est composé des éléments suivants :

	31.12.15	31.12.14
État de Genève, ARE	0.00	9'555.00
Après-VD, participation projet InterReg	24'890.76	0.00
Débiteurs pour loyers & charges	8'977.05	
Provision sur débiteurs douteux	-7'441.39	
Autres débiteurs	9'265.19	6'866.70
<b>Débiteurs, net</b>	<b>35'691.61</b>	<b>16'421.70</b>

#### 6) Entrepreneurs salariés

Les entrepreneurs salariés engagés dans l'entreprise collective partagée d'Essaim sont formellement engagés par APRÈS-GE. Les revenus et les charges générés par leurs activités sont intégrés dans les comptes d'APRÈS-GE. Les actifs, passifs, produits et charges qui leur sont liés sont présentés sur des lignes spécifiques au sein du bilan et du compte de résultat d'Après-GE.

Le résultat comptable des entrepreneurs salariés est systématiquement équilibré à zéro en fin d'exercice, par les postes « comptes courants avec les entrepreneurs-salariés » au bilan et au compte de résultat. En effet, si un entrepreneur-salarié réalise un bénéfice comptable, ce montant lui est dû en salaire. Si un entrepreneur-salarié réalise une perte comptable, cela diminue le montant des achats qui lui sera remboursé. Le résultat des entrepreneurs-salariés n'a donc pas d'impact sur le résultat d'Après-GE.

## 7) Actifs transitoires

Charges payées d'avance	<b>31.12.15</b>	<b>31.12.14</b>
Charges payées d'avance, Après-GE (projet PEC)	0.00	55'730.42
Charges payées d'avance, Après-GE (autres)	4'233.63	35'361.75
Charges payées d'avance, Entrepreneurs salariés	0.00	652.10
<b>Charges payées d'avance, Total</b>	<b>4'233.63</b>	<b>91'744.27</b>
Produits à recevoir	<b>31.12.15</b>	<b>31.12.14</b>
État de Genève, OCE solde prestations à recevoir	115'071.00	66'772.24
Autres produits à recevoir	1'138.55	27'307.46
<b>Produits à recevoir, Total</b>	<b>116'209.55</b>	<b>94'079.70</b>

## 8) Garanties et cautions

Ce poste est constitué ainsi :

	<b>31.12.15</b>	<b>31.12.14</b>
Garanties et cautions, Après-GE	21'162.35	21'142.15
Garanties et cautions, Entrepreneurs salariés	350.00	350.00
<b>Garanties et cautions, Total</b>	<b>21'512.35</b>	<b>21'492.15</b>

## 9) Passifs Transitoires :

Charges à payer :	<b>31.12.15</b>	<b>31.12.14</b>
État de Genève, OCE, décompte prestations	0.00	0.00
Autres charges à payer	16'906.12	20'798.14
<b>Charges à payer, Total</b>	<b>16'906.12</b>	<b>20'798.14</b>
Produits constatés d'avance :	<b>31.12.15</b>	<b>31.12.14</b>
Loyers reçus d'avance	1'185.50	1'185.50
<b>Garanties et cautions, Total</b>	<b>1'185.50</b>	<b>1'185.50</b>

## 10) Autres informations :

	<b>Au 31.12.2015</b>	<b>Au 31.12.2014</b>
Engagements conditionnels	Néant	Néant
Dettes envers les institutions de prévoyances professionnelles, hors cotisations courantes	0.00	0.00
Cautionnements, garanties et constitutions de gages en faveur des tiers, ne figurant pas au bilan	Néant	Néant

Actifs mis en gage ou cédés, actifs sous réserve de propriété, voir détails dans la note 8	21'512.35	21'492.15
Dettes découlant de contrats de leasing non portés au bilan	Néant	Néant
Dissolution de réserves latentes	Néant	Néant
Objet et montants des réévaluations	Néant	Néant

### **11) Evénements post clôture :**

Les comptes annuels ont été approuvés par la commission finance du 8 mars 2015 et le comité du 22 mars 2016. En outre ils sont soumis à l'Assemblée générale du 24 mai 2016.

En décembre 2015 l'association a été notifiée de la suppression d'une importante subvention en provenance de la Ville de Genève en faveur de son activité "Incubateur Essaim". Un référendum est toutefois en cours concernant cette suppression.

Des mesures ont depuis lors été prises par le comité afin de préparer un redimensionnement des activités de l'association, ces mesures entraînent notamment une réduction significative du personnel au début 2016, puis la fermeture des activités "incubateurs Essaim" et "Entrepreneurs Salariés" durant l'été 2016. Le comité est d'avis que l'association dispose de réserves suffisantes et peut continuer ses autres activités de manière viable.

Il n'y a pas d'autre événement significatif post-clôture.